



# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°17 / 26 juillet 2022

Dicton de la semaine (27 juillet) : Les Sept Dormants  
Redressent le temps

En bref	
Les actualités	Cellule de crise grêle de la Chambre d'agriculture : CMD et taxe foncière / Ferme ouverte, Sols couverts !
La météo	Retour à des températures de saison. Possible dégradation pluvieuse vendredi.
Stades phénologique et travaux au vignobles	Mi-véraison atteinte sur les parcelles précoces. Début véraison sur Cabernet Franc
Oïdium	Arrêt de la protection
Mildiou / Black Rot	Le renouvellement de la protection est à prévoir avant un épisode pluvieux, en fonction de la vigueur de la parcelle et de la présence de maladie. Surveillez l'évolution des prévisions météo.
Ravageurs	Eudémis : début de vol de la 3 <sup>ème</sup> génération sur secteurs sensibles. Cicadelles vertes : population larvaire faible
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°16 du 19 juillet 2022 Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://bsv.na.chambagri.fr">http://bsv.na.chambagri.fr</a>

## Actualités :

### Cellule de crise grêle de la Chambre d'Agriculture.

Informations sur la convention de mise à disposition de vendange, prise en charge des heures perdues en cas d'activité partielle, dégrèvement collectif de la taxe foncière... Retrouvez les infos [ICI](#)



## Ferme ouverte, sols couverts : l'agroécologie au cœur des vignes :

Le 31 juillet prochain, les viticulteurs du programme Agr'eau ouvrent leurs portes en Gironde. Placées sous le signe de la convivialité, ces journées ouvertes au grand public seront l'occasion de parler d'agroécologie, et d'échanger sur les pratiques et expérimentations réalisées sur ces fermes, pour une viticulture durable. Au programme : visites commentées, ateliers pour mieux comprendre l'agroécologie, dégustations, des sessions d'échanges sur les techniques agricoles innovantes, discussions au coin du champ. Domaine Emile Grelier à Lapouyade et Château Cormeil Figeac à Saint Emilion. Renseignements et inscription (obligatoire) [ICI](#)

## Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ une visite technique annuelle gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde

Renseignements : Sylvain Fries : [s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17

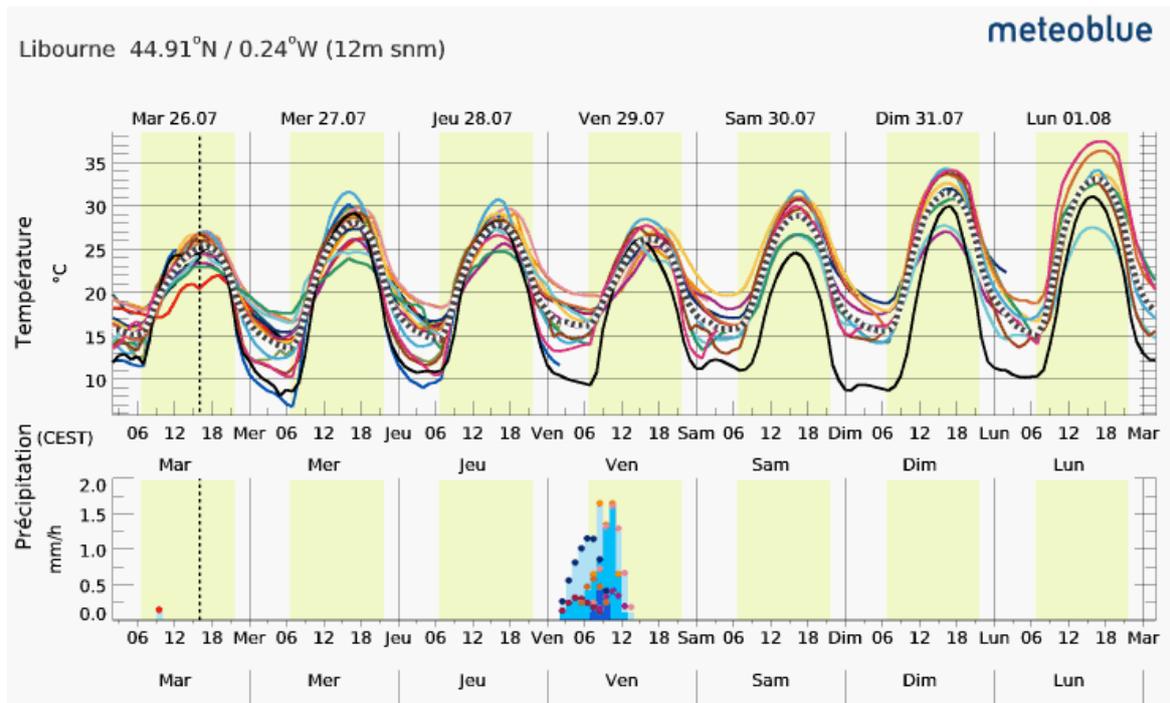
## La météo

Date	Capian		St Emilion Bas		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 19 juillet	25,1	0	25,7	0	26,65	0,2	25,54	0	25,8	0	25,43	0,25
mercredi 20 juillet	22,5	1	23,2	1,27	22,98	1,2	22,29	9,6	23	0	23,38	0,25
jeudi 21 juillet	23,1	0	23,3	0	22,97	0	23,07	0	22,8	0	22,57	0
vendredi 22 juillet	21,8	0	22,4	0	23,42	0	21,84	0	22,5	0	22,12	0
samedi 23 juillet	22	0	22,8	0	22,3	0	22,8	0	21,4	0	21,25	0
dimanche 24 juillet	27	0	26,3	0	26,64	0	25,81	0	26,5	0	25,45	0
lundi 25 juillet	22,3	0,4	23	4,57	23,53	3,8	22,82	0	23,3	0	23,42	0
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>1,4</b>		<b>5,84</b>		<b>5,2</b>		<b>9,6</b>		<b>0</b>		<b>0,5</b>

Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, certains secteurs ont reçu un cumul de pluie pouvant atteindre 15 mm, mais bien d'autres secteurs n'ont rien enregistré ou juste quelques gouttes. Après le dernier épisode caniculaire, la température s'est rafraîchie avec une exception dimanche.

### Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Les températures vont rester de saison cette semaine, un possible passage pluvieux est annoncé pour vendredi. Par la suite les températures vont remonter.



## Le calendrier lunaire

	Mercredi 27 juillet	Jeu 28 juillet	Vendredi 29 juillet	Samedi 30 juillet	Dimanche 31 juillet	Lundi 1 août	Mardi 2 août
Phase de lune	 Lune descendante	 Nouvelle lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante
Influence	 Fleur	 Feuille	  Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit	  Fruit/Racine	 Racine





**La lune descendante** : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associés à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

## Phénologie, état du vignoble :

La véraison est effective sur les cépages rouges, le Merlot et Malbec peuvent être à mi véraison sur terroirs non contraignants. Elle avance plus lentement sur les terroirs très filtrants et graves.

On observe depuis fin de semaine dernière les premières baies vérees sur le Cabernet Franc.

La pousse est très ralentie du fait des fortes chaleurs et de l'absence de précipitations, sauf sur terroir avec des réserves hydriques en sous-sol.

Les jeunes plantes et vignes plus âgées dont l'enracinement est superficiel montrent des signes importants de stress hydrique marqué notamment sur les terroirs très drainants de graves et de sables ou d'argiles limoneuses très compactées.

On y observe des nouveaux dégâts d'échaudage, la déshydratation des grappes (baies de petite taille) voire des flétrissements de grappes entières, les feuilles de la base jaunissent, sèchent et tombent au sol.

L'aoûté complet des rameaux est très régulièrement observé sur tous cépages confondus.

La sécheresse, le vent et les températures élevées enregistrées en fin de semaine dernière sont en train de fortement impacter le vignoble.

Certains secteurs ont reçu quelques précipitations mais qui pour l'instant ne suffisent pas à pallier les effets de la sécheresse.



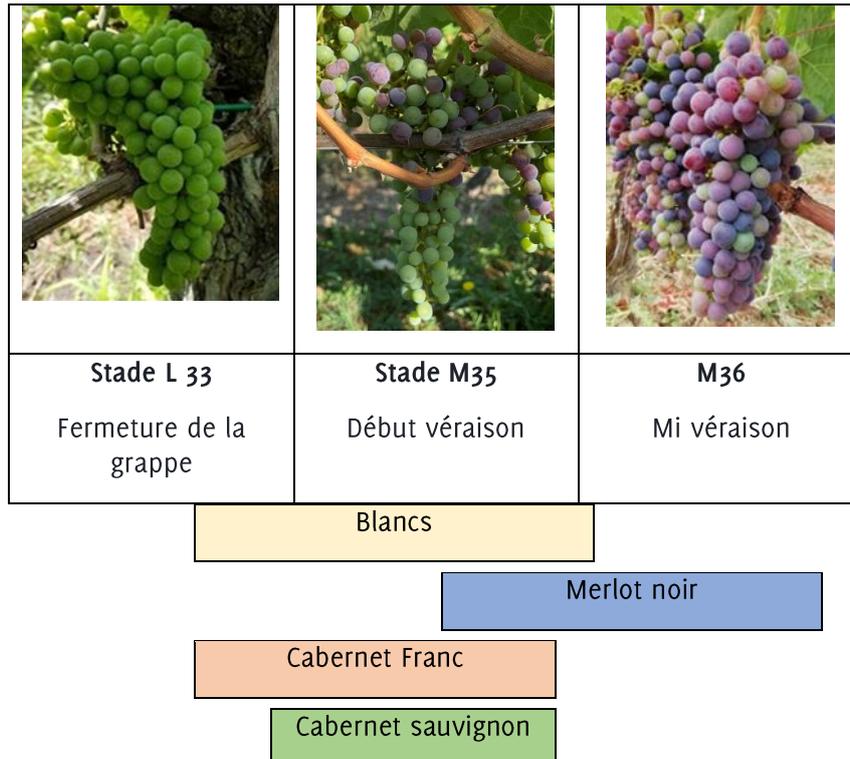
Baie échaudée avec pellicule brûlée



Dégâts par suite des différents épisodes de canicule



Dégât collatéral de la sécheresse : baies mangées (lapins, blaireaux, oiseaux, insectes...)



### **Travaux au vignoble :**

Les conditions météo permettent une reprise des interventions sur la zone des grappes, attention toutefois à ne pas blesser les baies.

### **Gestion des enherbements :**

La destruction, le roulage ou fauchage des enherbements semés ou naturels provoque toujours beaucoup de poussière, les sols restent secs (attention au frottement des outils et roues sur les grappes, très fragiles et qui marquent facilement).

### **Écimage :**

La pousse est effective sur certains terroirs encore frais en sous-sol. Les écimages sont d'actualité, permettant de supprimer les nouvelles feuilles sorties encore sensibles aux maladies.

### **Arrosage des plantations :**

**Attention à vos jeunes plantations**, celles de l'année et les 2<sup>ème</sup> feuilles et à vos complants. La sécheresse actuelle pénalise les jeunes plantes, **les arrosages sont indispensables**, les jeunes pieds expriment déjà souvent des symptômes de stress hydrique, sur tous les terroirs. Ces jeunes pieds ne doivent pas porter de grappes. Quelques parcelles un peu plus âgées et déjà en production souffrent également fortement de stress hydrique. **Il est conseillé de supprimer une partie des grappes** pour ne pas fragiliser la plante et permettre une véraison et une maturation correcte des grappes restantes.

## **Les maladies**

### **Utilisations des produits phytosanitaires**

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :
- SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».
- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
  - ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).



- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

## Black-Rot

### Le point

Avec l'avancement de la véraison, les grappes ne sont plus sensibles à la maladie. Les quelques symptômes présents sur les parcelles de notre réseau sont désormais complètement secs et les recontaminations de proche en proche sur la grappe sont plus que rares.

### Le conseil

Seules les parcelles concernées par des symptômes importants (taches dans le feuillage et symptômes sur grappes) doivent encore avoir une protection contre cette maladie avant tout épisode pluvieux, si le stade mi-véraison n'est pas encore atteint.

### L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

## Mildiou

### Le point :

Aucun nouveau symptôme sur grappes, et les quelques symptômes sur feuilles sont non sporulants et en cours de nécrose. Il s'agit maintenant de protéger le feuillage, notamment en présence de jeunes feuilles n'ayant reçu aucune application.

**Le conseil :** pour les parcelles qui ont reçu une protection la semaine dernière, le cumul de 20 à 25 mm n'est pas atteint, la protection est toujours effective. Attendre le lessivage complet avant d'envisager une nouvelle application de protection du feuillage (si les parcelles sont encore poussantes ou s'il y a des symptômes actifs).

Pour les autres parcelles qui n'ont pas eu de renouvellement de la protection depuis fin juin, s'il y a présence de nombreuses jeunes feuilles qui ne peuvent pas être complètement éliminées par un rognage, une dernière application peut être envisagée avant le prochain épisode pluvieux prévu (pour l'instant pluie annoncée pour vendredi).

***La protection se fera avec des spécialités à base de cuivre :***

**ATTENTION AU DELAI AVANT RECOLTE DES SPECIALITES UTILISEES.**

La dose conseillée est de 200 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).

Seul le feuillage est à protéger, il faut couper les jets du bas.





### Les produits utilisables : liste non exhaustive.

- ✓ **Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 24 h, **DAR 14 jours**, 5 applications max.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.56 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, **DAR 21 jours**, 12 applications max.

### L'alternative

- ✓ Rognage permettant de supprimer les jeunes feuilles sensibles, valable sur les parcelles encore poussantes.
- ✓ Epamprage du pied, relevage.

## Oïdium

### Le point :

Les parcelles ont dépassé le stade de sensibilité et la totalité de notre réseau ne montre aucun symptôme : arrêt de la protection spécifique.

### L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied, premier levage, relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

## Botrytis

Les foyers au sein des entassements de grappes sont secs et ne progressent pas, les baies isolées botrytisées sont souvent tombées. Les conditions actuelles ne sont pas favorables au champignon.

### L'alternative

- ✓ Les épamprages du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,

## Phytothérapie :

Pour soulager la vigne des températures caniculaire et/ou du stress hydrique, vous pouvez appliquer une tisane d'achillée millefeuille ou de préférence de fleur de camomille. Vous trouverez les protocoles de fabrication des tisanes [ICI](#)

Pour toute question, vous pouvez me joindre aux coordonnées suivantes : Sylvain Fries :  
[s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17

## Les Ravageurs

### Vers de grappe

Le vol de troisième génération a débuté sur le secteur de St Magne de Castillon et Moulon.





De rares parcelles sont concernées par une application insecticide en préventif de la 3<sup>ème</sup> génération.

Rappel sur le seuil d'intervention en 3<sup>ème</sup> génération :

- ✓ plus de 3 foyers de perforations avec chenilles vivantes sur 100 grappes en fin de 2<sup>ème</sup> génération.
- ✓ Ceci ne concerne qu'Eudémis (Cochylis n'a que 2 générations).

Il faut contrôler vos parcelles habituellement sensibles. N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2023, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2023.

## Cicadelles vertes

Les conditions climatiques actuelles, sécheresse et fortes chaleurs, sont défavorables à ce ravageur qui est peu présent sur notre réseau. Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 50 larves pour 100 feuilles en été.

## Focus sur une plante bio-indicatrice : La mâche des champs, *Valerianella locusta*

Annuelle herbacée de la famille des Caprifoliaceae





## Description :

Egalement appelée doucette ou oreillette, c'est une petite plante de 10 à 40 cm, presque glabre, d'aspect délicat. Racines blanches. Feuilles vertes très tendres, toutes de forme spatulée, obtuses, légèrement charnues : à la base en rosette, se superposant pour former de petites touffes

## Biotope primaire:

sables littoraux et arènes granitiques mais aussi les sables et limons alluviaux.

## Caractère bio-indicateur

Sols à très faible pouvoir de rétention, fragiles à lessivage fréquents et intense. Carences en argile et /ou en humus stable. Dans tous les cas, elle signale un danger d'érosion physique lors de pluies importantes.

## Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage repertorié

## Phytothérapie humaine :

La mâche est émolliente, dépurative, laxative et diurétique. Elle est riche en bêta-carotènes et en oméga-3, elle possède très peu de calories (19 kcal pour 100 g) et est donc appropriée dans le cadre d'un régime amaigrissant.

## En Cuisine :

Excellente comestible, crue, en salade, ou cuite.

## Le saviez-vous ?

Le Nom Mâche, serait issu du latin pomasca : « fruit » peut être par référence à la saveur légèrement fruitée de cette salade.

Longtemps cueillie comme plante sauvage, la mâche est cultivée depuis le XVIIIe siècle. La France en est le premier producteur mondial, l'exploitation y est concentrée en Loire-Atlantique.

## A lire / à voir

### Projet PepVitiBio :

L'enjeu du projet **PepvitiBio** est de faire émerger les références techniques et économiques permettant l'application du cahier des charges AB européen pour la production de plants greffé – soudé de vigne. Retrouvez l'ensemble du projet et de ses partenaires [ICI](#)

### Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

### Centre de ressource Cuivre ECOPHYTO PIC :

Centre de ressource destiné à vous accompagner dans la réduction du cuivre en viticulture. Très bien fait, ce site propose de nombreuses fiches pratiques et résultats d'essais. [ICI](#)





## Contacts :

**Vous souhaitez savoir où planter une haie, quelles essences, comment l'entretenir ?** Contactez Arbre et Paysage en Gironde

Site Web : <https://arbres-paysages.jimdo.com/>

Téléphone : 05 56 28 12 27

**Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?**

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

Dernier bulletin de la saison : Mardi 2 août

